

**COMPTES CONSOLIDES
GROUPE SPINEWAY**

AU 31/12/2020

Bilan annuel consolidé

ACTIF (K€)	Notes	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Immobilisations incorporelles	3.1	1 273	418
Immobilisations corporelles	3.2	548	898
Immobilisations financières	3.3	4 510	4 511
Actifs immobilisés		6 332	5 828
Stocks	3.4	2 018	2 584
Créances clients et comptes rattachés	3.5	1 079	1 286
Actifs d'impôts différés	3.6	-	-
Autres créances	3.7	355	375
Disponibilités	3.8	4 857	2 575
Actifs circulants		8 309	6 820
Comptes de régularisation actif	3.7	108	126
Total actif		14 748	12 774

PASSIF (K€)	Notes	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Capital social	3.9	463	4 546
Primes d'émission		10 030	8 230
Réserves		13 630	-3 406
Résultat de l'exercice		-14 105	-2 876
Total capitaux propres, part du groupe		10 019	6 493
Total Capitaux Propres		10 019	6 493
Autres fonds propres			-
Provisions	3.10	110	107
Emprunts et dettes financières	3.11	2 888	4 615
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3.12	848	1 162
Dettes fiscales et sociales	3.12	871	387
Passifs d'impôts différés		-	-
Autres dettes	3.12	12	10
Total dettes		4 729	6 281
Comptes de régularisation passif	3.12	-	-
Total passif		14 748	12 774

Compte de résultat consolidé

COMPTE DE RESULTAT (K€)	Notes	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Chiffre d'affaires	4.1	3 379	5 018
Reprise sur provisions		852	990
Autres produits	4.2	277	211
Production immobilisée		902	358
Autres produits d'exploitation		2 031	1 559
Achats et variations de stocks		-1 260	-1 174
Autres achats et charges externes		-2 269	-2 517
Impôts et taxes		-46	-82
Charges de personnel		-2 278	-2 520
Dotations aux amortissements sur immobilisations		-646	-810
Dotations aux provisions et dépréciations		-656	-1 403
Autres charges		-165	-396
		-	-
Charges d'exploitation		-7 320	-8 902
Résultat d'exploitation		-1 910	-2 325
Produits financiers		39	35
Charges financières		-12 318	-176
Résultat financier	4.3	-12 279	-140
Résultat courant avant impôt		-14 189	-2 466
Produits exceptionnels		563	33
Charges exceptionnelles		-479	-444
Résultat exceptionnel	4.4	84	-411
Impôts sur les bénéfices		-	-
Résultat des sociétés intégrés		-14 105	-2 876
Résultat des sociétés mises en équivalence			
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition			
Résultat consolidé		-14 105	-2 876
Résultat groupe		-14 105	-2 876
Résultat hors-groupe		-	-
Résultat par action (€/action)	4.5	-0,0087	-0,06
Résultat dilué par action (€/action)	4.5	-0,0018	-0,0005

Tableau de variation des capitaux propres consolidé

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES (K€)	Nombre d'actions	Capital	Primes d'émission	Réserves	Résultat	Écart de conversion	Titres de l'entreprises consolidante	Capitaux propres TOTAL
Situation au 31 décembre 2017	4 298 630	430	2 941	-422	-965	-18	-191	1 773
Affectation du résultat 2017				-965	965			-
Résultat net					-4 124			-4 124
Augmentation de capital	12 545 436	1 255	2 116					3 371
Acquisition on cession de titres d'autocontrôle							-30	-30
Autres variations						-43		-43
Situation au 31 décembre 2018	16 844 066	1 684	5 057	-1 387	-4 124	-61	-221	946
Affectation du résultat 2018				-4 124	4 124			-
Résultat net					-2 876			-2 876
Augmentation de capital	437 727 013	5 277	3 173					8 450
Réduction de capital		-2 416		2 416				-
Acquisition on cession de titres d'autocontrôle								-
Autres variations						-26		-26
Situation au 31 décembre 2019	454 571 079	4 546	8 230	-3 095	-2 876	-87	-221	6 494
Affectation du résultat 2019				-2 876	2 876			-
Résultat net					-14 105			-14 105
Augmentation de capital	4 178 188 366	15 565	1 800					17 365
Réduction de capital		-19 648		19 648				-
Acquisition on cession de titres d'autocontrôle							1	1
Autres variations				-14		58	219	264
Situation au 31 décembre 2020	4 632 759 455	463	10 029	13 663	-14 106	-29	-1	10 019

Tableau de flux de trésorerie consolidé

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES (K€)	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Résultat net consolidé	-14 105	-2 876
Amortissements et provisions (hors stocks)	649	835
Charges sans impact sur le résultat	12 062	-
Plus ou moins-value de cession	-	-
Capacité d'autofinancement	-1 394	-2 041
Variation nette des stocks	566	772
Variation nette des créances clients et autres débiteurs	-156	720
Variation nette des dettes fournisseurs et autres créditeurs	575	-612
Flux de trésorerie générés par l'exploitation	-408	-1 161
Acquisition d'immobilisations	-981	-5 213
Cessions d'immobilisations	2	-
Incidence des variations de périmètres	-	-
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissements	-979	-5 213
Augmentations principalement liées au capital et emprunts obligataires	3 387	10 460
<i>Augmentation de capital (nette des frais d'augmentations de capital)</i>	5 387	8 450
<i>Emprunts obligataires émis</i>	11 350	9 139
<i>Emprunts obligataires intégrés au capital</i>	-13 350	-7 129
<i>Augmentation des comptes courants</i>	-	-
<i>Divers financements obtenus et remboursés sur l'exercice</i>	-	-
Instruments de trésorerie nets (MCNE et Billets de trésorerie)	-800	-1 086
Autres remboursements	1 082	-336
<i>Dont encaissement de nouveaux d'emprunts</i>	1 270	-
<i>Dont remboursement d'emprunts auprès d'établissements de crédit</i>	-183	-293
<i>Remboursement tiers COFACE</i>	-7	-43
<i>Divers remboursements</i>	2	-
Augmentation (diminution) des avances remboursables FEDER	-	-79
Remboursement des comptes courants	-	-
Actions propres	-0	-
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement	3 669	8 959
Incidence des variations des cours des devises	-	-26
Variation de la trésorerie	2 282	2 559
Trésorerie d'ouverture	2 575	15
Trésorerie de clôture	4 857	2 575

Notes annexes aux comptes consolidés

Les présents comptes consolidés du groupe SPINEWAY portent sur la période du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2020.

Tous les montants sont exprimés en millier d'euros sauf mention contraire.

Les comptes consolidés ont été constitués comme si le groupe avait toujours existé.

Ce document est rédigé en anglais et en français. En cas de divergence, la version française prévaudra.

Note 1. Présentation du Groupe et des évènements majeurs

1.1 Information relative au Groupe

Les présents états financiers consolidés comprennent SPINEWAY et sa filiale américaine SPINEWAY INC (l'ensemble constituant le « Groupe »).

Spineway SA est une société anonyme à conseil d'administration, de droit français, mère du groupe. Elle est enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés d'Ecully sous le numéro 484 163 985. Le siège social de la société est situé à l'adresse suivante : 7, allée Moulin Berger – 69130 Ecully.

Spineway Inc est une société de droit américain, créée le 1^{er} août 2016, au capital de 500 K\$ dont le siège social est situé au 990 Biscayne Blvd, à Miami, en Floride, aux États Unis.

Spineway est une société spécialisée dans les implants du rachis. Elle conçoit, développe et commercialise une gamme d'implants chirurgicaux de pointe utilisés à tous les niveaux de la colonne vertébrale (lombaire, thoracique et cervicale).

L'utilisation de ces implants chirurgicaux est indiquée par des chirurgiens spécialisés en orthopédie ou neurochirurgie, après diagnostic de pathologie sévère nécessitant une intervention chirurgicale de correction et de stabilisation de la colonne vertébrale de leurs patients.

1.2 Évènements marquants 2020

○ Chiffre d'affaires

Spineway SA comptabilise un chiffre d'affaire de 3 380K euros contre 5 081K euros sur 2019.

La société affiche sur le mois de décembre 2020 un net redressement de ses ventes (+ 30% par rapport à décembre 2019) qui lui permet d'enregistrer au 4^{ème} trimestre un chiffre d'affaires de 1 068 k€, en progression de 21% par rapport au 3^{ème} trimestre 2020. Cette bonne dynamique porte le chiffre d'affaires annuel du Groupe à 3 380 k€ et réduit l'écart par rapport à 2019 (- 33%) dans une année très perturbée par la crise du COVID.

Les ventes en Amérique Latine, zone particulièrement touchée par la crise sanitaire, restent pénalisées par les restrictions liées à cette pandémie et par la contreperformance de la Colombie, du Mexique

mais surtout du Pérou dont la montée en puissance prévue sur l'année est décalée à 2021. Néanmoins, le principal client de la zone (Brésil) affiche un retrait limité de 1% par rapport à 2019 grâce à une diversification des ventes. De plus, l'activité sur le 4ème trimestre s'améliore par rapport aux deux trimestres précédents et affiche un repli mesuré de 23% par rapport à 2019. Ainsi, le chiffre d'affaires annuel sur cette zone s'établit à 1 494 k€ à fin 2020 (- 42%) et représente 44% du CA total.

L'Asie bénéficie pour sa part, d'une très forte progression de son activité en décembre 2020 (+ 167% par rapport à 2019) liée à la poursuite du contrat avec le Japon initié sur le 3ème trimestre 2020 en pleine crise Covid et à la bonne performance de la Thaïlande, client historique. Cette progression permet à la zone de totaliser un chiffre d'affaires de 841 k€ sur l'année 2020 (+ 19%) et de voir sa contribution au CA Groupe remonter à 25% (contre 14% l'an passé) tiré par le quatrième trimestre en hausse de 71% par rapport au 4ème trimestre 2019.

La zone Moyen-Orient/Afrique qui bénéficie de performances contrastées en fonction des pays marque une décroissance contenue de 31% sur l'année 2020 pour s'inscrire à près de 300 k€.

L'activité en Europe reste quant à elle limitée et totalise près de 700 k€ sur l'année 2020 (- 39% par rapport à 2019). La reprise constatée en France au 3ème trimestre a été freinée par la conjoncture et ne s'est pas confirmée sur la fin d'année. De même, en Lituanie et en Italie où les ventes ont également marqué un ralentissement lié à l'arrêt des chirurgies courantes dans les pays.

La reprise progressive de l'activité confirmée trimestre après trimestre, l'accélération des ventes en Asie et les nouvelles perspectives en Amérique Latine liées au décalage de certains marchés, devraient permettre au Groupe de retrouver graduellement une activité plus normative. Fort de cette fin d'année dynamique, Spineway va poursuivre ses efforts commerciaux sur ses zones historiques et reste attentif à toute opportunité de croissance externe créatrice de valeur.

- Impact du Covid-19 sur les principaux agrégats

Depuis quelques mois, l'épidémie de Coronavirus touche de nombreux pays. La France est concernée via les mesures de confinement prises depuis mi-mars, mais aussi la filiale US et d'une manière plus large la plupart des pays dans lesquels le groupe Spineway évolue. Cette crise mondiale est sans précédent. L'ampleur et la nature exacte de ses conséquences demeurent à ce jour incertaines.

L'impact de la baisse du chiffre d'affaires amplifiée par une présence à l'export dans des pays très fortement touchés, est légèrement atténué au niveau du résultat par des économies de coûts notamment en lien avec :

- La suppression des salons et congrès ainsi que des déplacements des commerciaux et chirurgiens ;
- La mise en place dès mars 2020 d'activité partielle et de reports de charges pour un montant total de 399 K€ en 2020 ;
- La mise en place des protocoles sanitaires au niveau du groupe a engendré des dépenses spécifiques, comme celles indispensables à la sécurisation des sites et des salariés : signalétiques révisées, achat de gel, achat de masques et achat de désinfectant notamment. Celles-ci restent néanmoins limitées.

Néanmoins, les équipes Spineway sont pleinement mobilisées pour assurer la continuité de l'activité, elles ajustent en temps réel des plans d'actions et se sont préparées au mieux à la reprise sur le troisième trimestre afin de limiter au maximum les incidences de cette crise sanitaire.

Ainsi, dans le cadre des mesures gouvernementales destinées à soutenir les entreprises, Spineway a obtenu l'accord de ses banques pour l'octroi d'un Prêt Garanti par l'État d'un montant de 1 270 000 euros, soit le maximum accordable. Ce prêt vient ainsi renforcer la trésorerie du Groupe et lui permet de maintenir ses activités jusqu'à la reprise des chirurgies sur l'ensemble de ses zones d'implantation.

La filiale SPW INC a bénéficié d'une subvention de 42 K€ qui lui a été attribuée dans ce contexte de COVID.

Compte tenu de la baisse du chiffre d'affaires la société a poursuivi ses actions de rationalisation des stocks et de recherche d'amélioration du BFR.

Différents impacts additionnels potentiels pourraient concerner le groupe à moyen terme dont :

- D'éventuels problèmes de solvabilité de certains de nos clients ou a minima une augmentation des délais de règlement, problèmes non rencontrés sur 2020 ;
- D'une manière générale une baisse ou retard du chiffre d'affaires attendu par rapport au plan de croissance organique 2020-2021 ;
- Des retards et difficultés dans la collecte de données cliniques et volet réglementaire.

La continuité d'exploitation n'est pour ainsi, sur la base des éléments connus à date, nullement remise en question. Le groupe peut notamment s'appuyer sur son financement Negma. Spineway étudie par ailleurs chaque dispositif permettant d'optimiser les besoins de trésorerie court terme selon les décrets et mesures gouvernementales publiés au fil de l'eau.

Par ailleurs, le groupe soucieux de la santé des salariés, des sous-traitants et fournisseurs avait mis en place de nouvelles procédures et développé au maximum le télétravail pendant la période de confinement et reste flexible en fonction de l'évolution de la situation.

La principale incertitude dans toutes les zones géographiques où le groupe opère reste le risque de voir arriver une deuxième vague épidémique. Le groupe reste à ce jour très strict sur le respect du protocole sanitaire avec notamment le port du masque obligatoire sauf pour les postes à pénibilité et isolés et/ou lorsque le port du masque est inopérant.

La deuxième incertitude ou opportunité pour le Groupe, lié aux méfaits du Covid-19 est l'évolution des politiques entre les États et l'impact sur le commerce mondial.

Enfin, l'incertitude macro-économique mondiale reste l'impossibilité et la difficulté à bien cibler le niveau de reprise d'activité des prochains mois. Il faut à la fois être prudent et anticiper une prolongation plus ou moins durable de la perturbation des marchés, tout en étant prêt à faire face à une reprise brutale et violente qui n'est pas à exclure.

- Poursuite du contrat de financement avec NEGMA GROUP LTD par émission d'OCA avec BSA attachés

Ce plan de financement a été acté en octobre 2019 pour un montant total potentiel de 40 millions d'euros correspondant à 16 000 Bons d'émission d'ici à juin 2022.

Ce contrat a pour objet de financer des projets de rapprochement capitalistique et accompagner sa stratégie mais aussi de supporter les besoins de trésorerie liés à l'activité courante notamment en lien avec la pandémie actuelle.

A ce jour Spineway a lancé trois phases de souscription.

- 1^{ère} Phase : décembre 2019 – mars 2020 pour un total de 5.250 M€

. Commitment fees pour un total de 1.450 M€ en date du 24 décembre 2019 qui correspond à 580 OC ;

. 1^{ère} tranche de souscription en date du 24 décembre 2019 de 800 bons d'émission donnant droit à 800 obligations convertibles d'une valeur nominale de 2.500 euros, soit un montant total entièrement converti et apporté en trésorerie pour 2.000.000 euros ;

. La 2^{ème} tranche de souscription est intervenue au 31 mars 2020 pour 720 bons d'émission donnant droit à 720 obligations convertibles d'une valeur nominale de 2.500 euros, soit un montant total entièrement converti pour 1.800.000 euros et apporté en trésorerie à hauteur de 300 000 euros. Le delta correspondant aux règlements de compensations au titre de l'application des clauses contractuelles lorsque le nominal des actions est inférieur au cours de bourse.

- 2^{ème} phase : avril 2020 – septembre 2020 pour un maximum de 6 M€

. La 1^{ère} tranche de souscription est intervenue au 16 avril 2020 pour 1120 bons d'émission donnant droit à 1120 obligations convertibles d'une valeur nominale de 2.500 euros, soit un montant total converti de 2 800.000 euros, uniquement au titre de compensations.

. La 2^{ème} tranche de souscription est intervenue au 22 mai 2020 pour 300 bons d'émission donnant droit à 300 obligations convertibles d'une valeur nominale de 2.500 euros, soit un montant total entièrement converti en période subséquente de 750.000 euros et intégralement apporté en trésorerie.

. La 3^{ème} tranche est intervenue le 10 septembre pour 800 bons d'émission donnant droit à 800 obligations convertibles d'une valeur nominale de 2.500 euros, soit un montant total 2 000 000 euros d'emprunt obligataire dont 1 313 000 euros en trésorerie.

. La 4^{ème} tranche est intervenue le 14 novembre pour 400 bons d'émission donnant droit à 400 obligations convertibles d'une valeur nominale de 2.500 euros donnant lieu à 900 000 euros de prime d'émission, soit un montant total 1 000 000 euros d'emprunt obligataire, montant total entièrement converti et apporté en trésorerie pour 1 000 000 euros.

- 3^{ème} phase : décembre 2020 – mars 2021 pour un maximum de 6 M€

. La 1^{ère} tranche de souscription est intervenue le 22 décembre 2020 pour 400 bons d'émission donnant droit à 400 obligations convertibles d'une valeur nominale de 2.500 euros donnant lieu à 900 000 euros de prime d'émission, soit un montant total 1 000 000 euros d'emprunt obligataire, montant total entièrement converti et apporté en trésorerie pour 1.000.000 euros.

Le montant total des charges financières au titre du mécanisme contractuel de compensation s'élève à 11 977 792 euros au titre de 2020. Ces charges financières n'ont généré aucune sortie de trésorerie

mais sont la contrepartie d'émission d'OC et d'augmentation de capital suite à revalorisation de créances. En effet les compensations peuvent être apurées soit par émission d'OC, soit par augmentation de capital, soit par paiement en cash ; cette solution ayant été exclue par la société.

Le montant de la compensation se décompose de la manière suivante :

- 1 450 000 euros de commitment fees
- 6 646 024 euros de compensations
- 2 905 559 euros de revalorisation de la créance liée à l'augmentation de capital du 19 mai 2020
- 976 208 euros de revalorisation de la créance liée à l'augmentation de capital du 10 septembre 2020.

- o Opérations sur le capital

La conversion des obligations convertibles ou échangeables en actions ordinaires nouvelles ou existantes sur la période allant de janvier à avril 2020 a engendré une augmentation de capital de 8 500 000 d'euros par la création de 805 000 000 actions de 0.010 euro chacune.

Par décisions en date du 19 mai 2020, le Président Directeur Général faisant usage des pouvoirs qui lui ont été subdélégués par le Conseil d'Administration du 3 octobre 2019, a constaté une augmentation de capital de 4 565 217 d'euros par création de 456 521 700 d'actions nouvelles de 0,01 euro de valeur nominale chacune.

Par délibérations de l'Assemblée Générale Mixte du 26 mai 2020, le capital social a été réduit de 12 012 649,45 euros, pour le ramener de 17 160 927,79 euros à 5 148 278,24 euros, par voie de diminution de la valeur nominale des actions de 0,01 euro à 0,003 euro.

La conversion des obligations convertibles ou échangeables en actions ordinaires nouvelles ou existantes sur la période allant de mai à mi-septembre 2020 a engendré une augmentation de capital de 2 750 000 d'euros par la création de 916 666 666 actions de 0,003 euro chacune.

Par délibérations de l'Assemblée Générale Mixte du 16 septembre 2020, le capital social a été réduit de 7 635 002,40 euros, pour le ramener de 7 898 278.34 euros à 263 275.94 euros, par voie de diminution de la valeur nominale des actions de 0,003 euro à 0,0001 euro.

La conversion des obligations convertibles ou échangeables en actions ordinaires nouvelles ou existantes sur la période allant de mi-septembre 2020 à fin décembre 2020 a engendré une augmentation de capital de 200 000 d'euros par la création de 2 000 000 000 actions de 0,0001 euro chacune et une prime d'émission de 1 800 000 euros.

Le capital au 31 décembre 2020 est composé de 4 632 759 445 actions de 0,0001 euro chacune.

- o Participation IMS

Le 6 mai 2019, Spineway a pris une participation au capital d'INTEGRAL MEDICAL SOLUTIONS (IMS), société holding de tête d'un groupe de sociétés dans le secteur de la santé fortement investi dans la gestion d'hôpitaux en Amérique Latine et en Afrique.

Des difficultés de mise en œuvre du versant opérationnel ont conduit la société à négocier avec IMS l'issue de cette participation.

Une procédure a été initiée devant le tribunal arbitral. A noter, qu'aucun élément de fait n'a été apporté par IMS depuis l'introduction de la demande d'arbitrage au début du mois d'août 2020.

SPINEWAY demeure donc propriétaire des titres.

A ce jour, il n'existe aucun indice de perte de valeur des titres IMS

- Contrôle fiscal

La société a fait l'objet d'un contrôle fiscal en 2014, à l'issue duquel l'administration a adressé une mise en demeure à Spineway pour un montant de 191 K€.

Le premier jugement au tribunal administratif a été défavorable au groupe, la société a réglé le montant total demandé par l'administration en juillet 2018.

La cour administrative d'appel de Lyon par jugement en date du 04 juin 2020 a annulé le jugement du tribunal administratif. Ainsi, les comptes 2020 tiennent compte d'un produit exceptionnel sur exercices antérieurs de 199K€, montant perçu en septembre 2020.

- Dépréciation sur stocks

La société a revu et réajusté ses valeurs de stocks au 31 décembre 2020 (arrivée en fin de péremption de certains lots de produits) et notamment :

- Dépréciation à 100% des produits périmés, obsolètes, rebuts, produits inutilisables (marquage CE 0434) et dont la péremption est inférieure à 1 an
- Dépréciation à 50% des péremptions entre 1 et 2 ans
- Dépréciation entre 95% et 100% des stocks à rotation lente
- Dépréciation à 91% des produits isolés.

Au titre de l'exercice 2020, le montant des dépréciations pour stocks s'élève à 950 K€.

1.3 Évènements marquants de l'exercice 2019

- Mise en place d'un plan social économique (PSE)

La société a procédé à une réorganisation structurelle de ses équipes. Cela a abouti à la mise en place d'un PSE en mai 2019 et ainsi aux licenciements de 8 salariés.

- Augmentation de capital de 1,3 M€ au profit de la société d'investissement luxembourgeoise Park Capital

Le 30 septembre 2019, Spineway a annoncé la réalisation d'une augmentation de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit de la société d'investissements luxembourgeoise Park Capital.

Spineway a émis 100 000 000 actions nouvelles d'une valeur nominale unitaire de 0,01 €, au prix unitaire de 0,01268 €, prime d'émission incluse, pour un montant total de 1 268 000 €, représentant 31,92 % du capital de SPINEWAY avant opération sur une base non diluée, soit une dilution de 24 %.

- Souscription d'une tranche de 150 obligations convertibles ou échangeables en actions nouvelles et / ou existantes (OCEANE) assorties de bons de souscription d'actions pour un montant nominal global d'1,5 MEUR au titre de l'Engagement Complémentaire

Afin de permettre la poursuite du programme d'émission d'OCEANE réservée au fonds European High Growth Opportunities Securitization Fund, fonds géré par la société de gestion luxembourgeoise European High Growth Opportunities Manco SA (l' « Investisseur »), la société SPINEWAY (la « Société ») a annoncé le 16 avril 2019 avoir procédé au rachat à l'euro symbolique de 600 Bons d'Émission émis sur la base de la 2e résolution de l'Assemblée Générale du 13 septembre 2018, et à l'annulation desdits 600 Bons d'Émission.

En conséquence, le Conseil d'Administration a autorisé la signature d'un avenant au contrat d'émission (le « Contrat d'Émission ») de bons d'émission (les « Bons d'Émission » ou « BEOCEANE ») lesquels donnent lieu, sur exercice, à l'émission d'obligations convertibles ou échangeables en actions nouvelles et/ou existantes (les « OCEANE ») assorties de bons de souscription d'actions (les « BSA ») du 9 juillet 2018 dont les principales modifications sont les suivantes :

Le calendrier et les montants des tranches d'OCEANE sur exercice des BEOCEANE de l'engagement complémentaire sont amendés de la façon suivante :

15 avril 2019, exercice de la troisième tranche de BEOCEANE pour un montant nominal de 1.500.000€
1er juin 2019, exercice de la quatrième tranche de BEOCEANE pour un montant nominal de 1.500.000€
1er juillet 2019, exercice de la cinquième tranche de BEOCEANE pour un montant nominal de 1.500.000€
1er août 2019, exercice de la sixième tranche de BEOCEANE pour un montant nominal de 1.500.000€.

De plus, est ajoutée une condition suspensive de demande de tirage d'une tranche d'OCEANE suivant laquelle ne doit être due aucune somme ni aucune livraison d'actions résultant d'une conversion d'OCEANE ou de l'exercice de BSA datant de plus de deux jours de bourse.

La définition de jour de bourse est amendée pour exclure (i) les séances de bourse au cours desquelles l'Investisseur aura échangé des actions de la Société représentant plus de 25% des volumes (à la vente et à l'achat), (ii) les séances de bourse au cours desquelles les actions seraient admises aux négociations pour une durée inférieure à 4,5 heures.

Le prix de conversion des OCEANE sera déterminé par troncature à une décimale après la virgule si le prix de conversion est supérieur ou égal à dix centimes d'euro (0,10 €). En cas de prix de conversion inférieur à dix centimes d'euro (0,10 €), le prix de conversion sera déterminé par troncature à deux décimales après la virgule. Le prix d'exercice des BSA sera déterminé par troncature à une décimale après la virgule si le prix de conversion est supérieur ou égal à dix centimes d'euro (0,10 €). En cas de

prix d'exercice inférieur à dix centimes d'euro (0,10 €), le prix d'exercice sera déterminé par troncature à deux décimales après la virgule,

Une mesure de protection des porteurs de BSA est ajoutée aux termes de laquelle, en cas d'émission d'actions nouvelles par la Société dont le prix d'émission par action est inférieur au prix d'exercice des BSA, le prix d'exercice des BSA sera automatiquement ajusté au prix d'émission des actions nouvellement émises et sera immédiatement applicable.

Sur la base de cet avenant au Contrat d'Émission, le Conseil d'Administration a fait usage de la 9e résolution de l'Assemblée Générale du 4 avril 2019 et a procédé à l'attribution gratuite de 600 nouveaux Bons d'Émission au fonds European High Growth Opportunities Securitization Fund. Les caractéristiques de ces 600 nouveaux Bons d'Émission, ainsi que des OCEANE et des BSA auxquels ils donnent droit, sont identiques à celles exposées dans le communiqué de presse de la Société du 10 juillet 2018.

Consécutivement à cette attribution gratuite de 600 nouveaux Bons d'Émission à l'Investisseur, la Société annonce l'exercice le 15 avril 2019 par l'Investisseur de cent cinquante (150) Bons d'Émission lesquels donnent lieu à l'émission de 150 OCEANE assorties de BSA représentant un emprunt obligataire d'un montant nominal global de 1,5 M€ au profit de l'Investisseur.

1.4 Continuité d'exploitation

L'activité de Spineway induit un besoin en fonds de roulement important lié aux délais d'encaissements des créances clients, établissements de santé en France et distributeurs hors France, et un niveau de stocks élevé rendu nécessaire par la disponibilité des gammes d'implants.

La continuité d'exploitation 2021 est basée sur :

- Des hypothèses d'encaissements liées au budget de chiffre d'affaires ;
- Les lignes de financement du BFR par le pool bancaire. Au 31 décembre 2020, 46% des lignes ont été renouvelées. Une ligne de billets financiers a été réduite pour un total de 380 K€. Ces lignes de financement seront renégociées sur l'exercice 2021 ;
- L'obtention des prêts garantis par l'État (PGE) à hauteur 1 270 000 euros ;
- Les financements garantis dans le cadre du contrat Negma (cf note 1.2) dédiés aux besoins de trésorerie liés à l'activité et à la croissance organique qui sécurisent les besoins de trésorerie a minima de l'année à venir.

1.5 Évènements post-clôture

Une 2ème tranche de souscription de financement auprès de Negma est intervenue le 04 janvier 2021 pour 400 bons d'émission donnant droit à 400 obligations convertibles d'une valeur nominale de 2 500 euros donnant lieu à 900 000 euros de prime d'émission, soit un montant total 1 000 000 euros d'emprunt obligataire, montant entièrement apporté en trésorerie pour 1 000 000 euros.

En date du 06 janvier 2021, un avenant a été signé concernant le contrat avec Negma. Cet avenant confère une rétrocession de 34 113 815 BSA à Spineway et une modification de la couverture des BSA qui passe à 20% (versus 30% auparavant).

Une 3ème tranche de souscription de financement auprès de Negma est intervenue le 19 janvier 2021 pour 600 bons d'émission donnant droit à 600 obligations convertibles d'une valeur nominale de 2 500 euros, soit un montant total 1 500 000 euros d'emprunt obligataire, montant entièrement apporté en trésorerie pour 1 500 000 euros. Celle-ci devrait donner lieu à 1 350 000 euros de prime d'émission.

Suite au Conseil d'Administration du 25 janvier 2021, la société a décidé de mettre un plan un plan d'attribution d'actions gratuites.

Note 2. Principes comptables et règles de consolidation

2.1 Base d'établissement des comptes

Les présents comptes consolidés relatifs à la période du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2020 ont été arrêtés par Conseil d'Administration en date du 25 janvier 2021.

2.2 Référentiel comptable

Les comptes consolidés sont établis conformément aux principes applicables en France.

Les règles et méthodes comptables appliqués sont conformes au règlement 99-02 actualisé.

Les états financiers des sociétés étrangères consolidées, établis selon les règles en vigueur dans leurs pays respectifs, sont retraités pour se conformer aux principes du Groupe.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Président du Conseil d'Administration dans le respect du principe de continuité d'exploitation.

2.3 Méthode de consolidation

Les méthodes de consolidation sont les suivantes :

- Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce un contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale,
- Les sociétés contrôlées conjointement avec d'autres actionnaires sont consolidées par intégration proportionnelle,
- Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable sont consolidées par mise en équivalence.

Les filiales ou participations non significatives et sur le point d'être cédées ne sont pas consolidées.

Les présents états financiers consolidés comprennent SPINEWAY et sa filiale américaine SPINEWAY Inc, détenue à 100%, consolidée par intégration globale.

Les états financiers de la filiale, SPINEWAY INC, ne sont représentatifs.

2.4 Règles et méthodes comptables

Les comptes consolidés respectent les principes suivants :

- Coûts historiques ;
- Continuité d'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices.

2.4.1 Retraitement de consolidation

Ainsi, après harmonisation, les règles suivantes sont respectées :

- Utilisation des états financiers au 31 décembre 2020 pour l'ensemble des sociétés du groupe,
- Application de méthodes homogènes pour l'ensemble des sociétés du groupe,

- Élimination des opérations réciproques de l'ensemble consolidé.

2.4.1.1 Écart d'acquisition

Le Groupe n'est pas concerné par la comptabilisation des écarts d'acquisitions compte tenu du fait que l'ensemble des participations prises au sein des filiales font suite à des créations de sociétés.

2.4.1.2 Écart de conversion

Lors d'acquisition d'actif en monnaie étrangère, le taux de conversion utilisé est le taux du jour ou, le cas échéant, celui de la couverture si celle-ci a été prise avant l'opération. Les frais engagés pour mettre en place les couvertures sont également intégrés au coût d'acquisition.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en écart de conversion.

Le Groupe a utilisé le taux de change moyen du premier semestre pour le calcul du chiffre d'affaires S1, et a procédé de la même manière pour le calcul du chiffre d'affaires S2. La moyenne de ces deux taux a été retenue comme taux de conversion des montants figurant dans le compte de résultat.

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet le cas échéant d'une provision pour risques, en totalité suivant les modalités réglementaires.

2.4.1.3 Impôts différés

Conformément aux prescriptions du CRC n°99-02, le groupe comptabilise des impôts différés en cas de différences temporaires entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et passifs au bilan consolidé. Si les montants sont significatifs.

En application de la méthode du report variable, l'effet des éventuelles variations du taux d'imposition sur les impôts différés constatés antérieurement, est enregistré en compte de résultat au cours de l'exercice où ces changements deviennent certains.

Les retraitements d'impôt sur les sociétés étrangères sont effectués au taux d'imposition du pays concerné. Le taux d'imposition aux États-Unis est progressif et dépend de nombreux facteurs (montant des pertes antérieures...).

Les impôts différés actifs résultant de différences temporelles et des déficits fiscaux sont limités au montant estimé de l'impôt dont la récupération est probable. Cette probabilité est appréciée à la clôture de chaque exercice.

Sur les périodes présentées, les déficits fiscaux ne font l'objet d'aucune activation en l'absence de visibilité quant à leur imputation sur des résultats futurs.

2.4.2 Principes comptables

2.4.2.1 Frais de Recherches et Développement

Les coûts sont immobilisés seulement si les projets initiés répondent aux critères suivants :

- Le projet ou process est clairement défini et les coûts afférents sont mesurés de façon fiable et identifiés clairement,
- La faisabilité technique est démontrée
- Le produit ou processus a de sérieuses chances d'être commercialisé ou utilisé en interne,
- Les actifs sont générateurs d'avantages économiques futurs,
- Les ressources techniques et financières adéquates et les autres ressources nécessaires à l'achèvement du projet sont disponibles.

La société, depuis le second semestre 2019, remplit l'ensemble des critères d'activation des projets de développement.

Les coûts de développements éventuellement engagés pour des projets qui ne correspondraient pas à ces critères seraient comptabilisés au compte de résultat dès leur engagement.

Les dépenses de développement comprennent des coûts directs et indirects engagés sur les projets et notamment les salaires des chercheurs, ingénieurs et techniciens ainsi que des coûts de sous-traitance engagés pour les activités de développement.

L'effort de développement donne lieu sur le premier semestre à la constatation d'une production immobilisée de frais de développement dans le compte Immobilisations incorporelles en cours pour un montant de 902 297 € pour 2020.

Lorsque les frais seront activés, ils seront amortis linéairement.

Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, et à chaque clôture d'exercice, les projets de développement inscrits à l'actif du bilan font l'objet d'une analyse afin de s'assurer que chaque projet remplit toujours les critères d'activation. Le cas échéant, une dépréciation est comptabilisée.

Il est rappelé que, conformément aux règles françaises en la matière, l'existence à l'actif du bilan de coûts de développement non encore amortis et supérieures au montant des réserves libres fait obstacle à la distribution.

2.4.2.2 Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- Frais d'enregistrement : 5 ans, il s'agit de frais d'homologation
- Concessions, logiciels : 1 an
- Logiciel de gestion : 1 à 3 ans
- Autres immobilisations incorporelles : 10 ans (brevets)
- Mat tests/essais : 1 à 2 ans

- Matériel et outillages industriels : 3 ans, dont kits d'instruments mis à disposition des clients.
- Installations générales, agencements et aménagements divers : 3 à 10 ans
- Matériel de bureau : 3 à 10 ans
- Matériel informatique : 3 ans
- Mobilier : 3 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Les frais d'agrément sont immobilisés lorsqu'il s'agit de l'acquisition de dossiers d'agrément déjà existants et détenus par des tiers.

Crédit-bail :

Les biens en crédit-bail sont comptabilisés en immobilisations corporelles en contrepartie d'une dette financière de même montant. Les biens correspondants sont amortis sur une durée d'utilité identique à celle des immobilisations corporelles acquises en propre.

L'activation de contrats de crédit-bail conduit, s'ils sont significatifs, à la constatation d'impôts différés le cas échéant.

2.4.2.3 Immobilisations financières

Ce poste est essentiellement constitué :

- Des titres de participation des sociétés non retenues dans le périmètre de consolidation,
- De dépôts et cautionnements versés.

Une provision pour dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire des participations devient inférieure à leur coût d'acquisition. Cette valeur d'inventaire est la valeur d'utilité qui représente ce que l'entité accepterait de décaisser pour obtenir la participation si elle avait à l'acquérir. Parmi les éléments qui peuvent être pris en considération : rentabilité, perspective de rentabilité, capitaux propres, etc., ...

2.4.2.4 Stocks

Les stocks sont évalués à leur coût d'acquisition.

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis.

Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks ont été, le cas échéant, dépréciés par voie de provision pour dépréciation pour tenir compte de leur valeur de réalisation nette à la date d'arrêté des comptes, dans le cas où cette dernière est inférieure à la valeur nette comptable.

Les stocks sont composés principalement de marchandises destinées à la vente.

2.4.2.5 Créances et dettes

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale (coût historique). Les créances sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour les ramener à leur valeur nette de réalisation estimée.

Dans le cadre de son activité, le Groupe finance son BFR par l'utilisation d'outils court terme, à savoir des mobilisations de créances nées à l'étranger (MCNE) et des billets financiers (BF).

Les provisions pour dépréciations des créances clients sont déterminées sur la base :

- Des risques constatés sur les clients, en contentieux, en règlement judiciaire et en liquidation judiciaire (comptabilisation en dépréciation).
- D'une analyse au cas par cas de la situation de chaque client, associée à la situation des pays concernés.

2.4.2.6 Provisions et passifs éventuels

Une provision est constituée dès lors qu'il existe une obligation (juridique ou implicite) à l'égard d'un tiers, dans la mesure où elle peut être estimée de façon fiable et qu'il est probable qu'elle se traduira par une sortie de ressources pour le Groupe.

Un passif éventuel est :

- Soit une obligation potentielle de l'entité à l'égard d'un tiers résultant d'événements dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance, ou non, d'un ou plusieurs événements futurs incertains qui ne sont pas totalement sous le contrôle de l'entité ;
- Soit une obligation de l'entité à l'égard d'un tiers dont il n'est pas probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

2.4.2.7 Engagements de retraite

Le Groupe a opté pour la méthode préférentielle : les engagements des sociétés du Groupe figurent au passif du bilan en provisions pour charges.

L'engagement de retraite supporté par le Groupe est constitué par les indemnités de fin de carrière (IFC) du personnel de l'entité française, la législation prévoyant que des indemnités soient versées aux salariés au moment de leur départ en retraite, en fonction de leur ancienneté et de leur salaire à l'âge de la retraite.

Les hypothèses de calcul retenues sont identiques pour les deux exercices comparés.

2.4.2.8 Emprunts et dettes financières

Les emprunts sont valorisés à leur valeur nominale. Les frais d'émission des emprunts sont immédiatement pris en charge. Les intérêts courus sont comptabilisés au passif, au taux d'intérêt prévu dans le contrat.

Les avances et garanties reçues d'organismes publics pour le financement des activités de recherche de la société ou pour la prospection commerciale territoriale, dont les remboursements sont conditionnels, sont présentées en dettes financières

En cas de constat d'échec prononcé, l'abandon de créance consenti est enregistré en subvention.

2.4.2.9 Chiffre d'affaires

Pour les ventes directes aux hôpitaux (essentiellement France), le chiffre d'affaires est comptabilisé lors du transfert de propriété des marchandises aux clients. Dans la plupart des cas, le client, hôpital ou clinique, déclare à la société les références consommées dans le cadre de stocks déposés en consignation ou en prêt. Il est alors procédé à une facturation des produits consommés. Le chiffre d'affaires est constaté au moment de la facturation.

Pour le chiffre d'affaires des distributeurs étrangers, la comptabilisation est faite en fonction des règles INCOTERM. Un ajustement est calculé, si nécessaire, pour prendre en compte les conditions spécifiques de transfert de propriété définies dans les commandes ou accords contractuels. L'INCOTERM généralement utilisé par Spineway est EXW (ex WORKS).

Le chiffre d'affaires correspond à la facturation après déduction des remises ou rabais commerciaux. Les refacturations des frais de transport sont également incluses dans le chiffre d'affaires.

2.4.2.10 Contrats de location

Le Groupe a recours à des contrats de location longue durée concernant la flotte de véhicules et le matériel informatique. Compte tenu de la fréquence de renouvellement du parc en location, aucun retraitement n'a été pratiqué. Les biens concernés par les contrats de location ne sont pas inscrits à l'actif.

2.4.2.11 Résultat financier

Le résultat financier correspond principalement aux intérêts d'emprunts, aux pertes et gains de changes.

2.4.2.12 Résultat exceptionnel

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité courante de l'entreprise.

2.4.2.13 Crédits d'impôts

En application du principe général de prédominance du fond sur la forme aux comptes consolidés et, en particulier, de retraitement des écritures de nature fiscale prévus au Règlement 99-02, les crédits d'impôt (crédits d'impôt recherche et crédits d'impôt innovation) sont présentés dans la rubrique « Autres produits ».

2.4.2.14 Résultat par action

Le résultat par action se calcule en divisant le résultat part du Groupe par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice.

Conformément à la méthode du « rachat d'actions », le résultat dilué par action s'obtient en divisant le résultat part du Groupe par le nombre moyen pondéré d'actions ajusté de l'incidence de la conversion maximale des instruments dilutifs en actions ordinaires.

2.5 Utilisation de jugements et d'estimations

Pour préparer les états financiers consolidés, des estimations, des jugements et des hypothèses ont été faites par la Direction du groupe ; elles ont pu affecter les montants présentés au titre des éléments d'actif et de passif, les passifs éventuels à la date d'établissement des états financiers, et les montants présentés au titre des produits et des charges de l'exercice.

Ces estimations sont basées sur l'hypothèse de la continuité d'exploitation et sont établies en fonction des informations disponibles lors de leur établissement. Elles sont évaluées de façon continue sur la base d'une expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables qui constituent le fondement des appréciations de la valeur comptable des éléments d'actif et de passif. Les estimations peuvent être révisées si les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées évoluent ou par suite de nouvelles informations. Les résultats réels pourraient différer sensiblement de ces estimations en fonction d'hypothèses ou de conditions différentes.

Dans le cadre de l'élaboration de ces comptes consolidés, les principaux jugements effectués par la Direction ainsi que les principales hypothèses retenues sont :

- L'évaluation et la dépréciation des actifs corporels et incorporels, notamment les frais de R&D.
- Le calcul des impôts différés.
- L'évaluation des provisions.

2.6 Informations sectorielles

Le Groupe a identifié un seul secteur opérationnel correspondant à la conception, fabrication et la commercialisation des gammes d'implants et d'ancillaires (instruments) chirurgicaux innovants destinés à traiter les pathologies sévères de la colonne vertébrale.

Note 3. Notes sur le bilan consolidé

3.1 Immobilisations incorporelles

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES BRUTES (K€)	Frais d'homologation	Logiciels	Autres immobilisations incorporelles	Immo. En cours & avances	Total brut
Situation au 31 décembre 2018	123	120	13	-0	255
Augmentations de l'exercice	-	31	-	358	390
Diminutions de l'exercice	-	-	-	-	-
Transferts	-	-	-	-	-
Situation au 31 décembre 2019	123	152	13	358	645
Augmentations de l'exercice	0	0	-	883	884
Diminutions de l'exercice	-	-	-	-	-
Situation au 31 décembre 2020	123	152	13	1 241*	1 528

AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (K€)	Frais d'homologation	Logiciels	Autres immobilisations incorporelles	Immo. En cours & avances	Total amortissements
Situation au 31 décembre 2018	-74	-108	-10	-	-193
Dotations de l'exercice	-25	-7	-1		-33
Diminution de l'exercice					-
Transferts					-
Situation au 31 décembre 2019	-99	-115	-11	-	-226
Dotations de l'exercice	-15	-14	-1		-30
Diminution de l'exercice					-
Situation au 31 décembre 2020	-114	-129	-12	-	-255

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES NETTES (K€)	Frais d'homologation	Logiciels	Autres immobilisations incorporelles	Immo. En cours & avances	Total net
Au 31 décembre 2019	24	36	1	358	419
Au 31 décembre 2020	9	23	0	1 241	1 273

*Les 1 241K€ d'immobilisations en cours correspondent aux frais de R&D

La ventilation par secteur d'activité et zone géographique ou monétaire (représentant plus de 10 % du total consolidés) sur les immobilisations ne trouve pas à s'appliquer compte tenu du caractère non significatif des actifs de la filiale US.

Les frais d'homologations représentent le coût supporté par le groupe pour acquérir des autorisations de commercialisation déjà existantes et ainsi éviter le coût de montage du dossier.

3.2 Immobilisations corporelles

IMMOBILISATIONS CORPORELLES BRUTES (K€)	Constructions	Instal. Techn., mat. & Out.	Autres immobilisations corporelles	Immo. En cours & avances	Total brut
Situation au 31 décembre 2018	94	4 966	414	-	5 474
Augmentations de l'exercice	3	384	15	-	402
Diminutions de l'exercice	-	-	-	-	-
Ecart de conversion	-	-	0	-	0
Situation au 31 décembre 2019	97	5 350	429	-	5 876
Augmentations de l'exercice	1	96	-0	-	97
Diminutions de l'exercice	-	-	-	-	-
Situation au 31 décembre 2020	98	5 446	429	-	5 973

AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES (K€)	Constructions	Instal. Techn., mat. & Out.	Autres immobilisations corporelles	Immo. En cours & avances	Total amortissements
Situation au 31 décembre 2018	-58	-3 790	-352	-	-4 200
Dotations de l'exercice	-11	-738	-29	-	-778
Diminution de l'exercice	-	-	-	-	-
Situation au 31 décembre 2019	-69	-4 528	-381	-	-4 978
Dotations de l'exercice	-9	-420	-18	-	-447
Diminution de l'exercice	-	-	-	-	-
Situation au 31 décembre 2020	-78	-4 948	-398	-	-5 424

IMMOBILISATIONS CORPORELLES NETTES (K€)	Constructions	Instal. Techn., mat. & Out.	Autres immobilisations corporelles	Immo. En cours & avances	Total net
Au 31 décembre 2019	28	821	49	-	898
Au 31 décembre 2020	20	497	31	-	548

Les installations techniques correspondent principalement à des kits d'instruments mis en dépôt ou en prêt chez les clients.

3.3 Immobilisations financières

IMMOBILISATIONS FINANCIERES BRUTES (K€)	Titres de participation	Créances rattachées à des participations	Dépôts et cautionnements	Créances diverses	Total brut
Situation au 31 décembre 2018	-	-0	90	0	90
Augmentations de l'exercice	4 420		2		4 421
Diminutions de l'exercice					-
Situation au 31 décembre 2019	4 420	-0	92	0	4 512
Augmentations de l'exercice	-0	0	-2		-2
Diminutions de l'exercice					-
Situation au 31 décembre 2020	4 420	-	90	0	4 510

AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS FINANCIERES (K€)	Titres de participation	Créances rattachées à des participations	Dépôts et cautionnements	Créances diverses	Total amortissements
Situation au 31 décembre 2018	-	0	-	-	0
Dépréciation de l'exercice					-
Situation au 31 décembre 2019	-	0	-	-	0
Dépréciation de l'exercice	-	-0	-		-0
Situation au 31 décembre 2020	-	-	-	-	-

IMMOBILISATIONS FINANCIERES NETTES (K€)	Titres de participation	Créances rattachées à des participations	Dépôts et cautionnements	Créances diverses	Total net
Au 31 décembre 2019	4 420	-0	92	0	4 512
Au 31 décembre 2020	4 420	-	90	0	4 510

Les titres de participations non consolidés correspondent à une participation minoritaire d'INTEGRAL MEDICAL SOLUTIONS (IMS), société holding de tête d'un groupe de sociétés dans le secteur de la santé fortement investi dans la gestion d'hôpitaux en Amérique Latine et en Afrique. Aucun indice de perte de valeur n'a été identifié.

3.4 Stocks

STOCKS (K€)	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Stocks de matières et marchandises	2 968	3 903
Valeurs brutes	2 968	3 903
Provisions pour dépréciations	-950	-1 318
Valeurs nettes	2 018	2 584

Le stock correspond à des marchandises prêtes à être vendues.

La provision pour dépréciation concerne certains lots de produits arrivés en fin de péremption, obsolètes, devant-être mis au rebut ou dont le numéro de marquage CE ne permet plus d'envisager une commercialisation. Elle concerne également des dépréciations pour rotation lente.

3.5 Créances clients et comptes rattachés

CLIENTS (K€)	Valeur brute	Dont échu à moins de 2 mois	Dont échu entre 2 mois et 1 an	Dont à plus d'un an	Dépréciation	Valeur Nette
Situation au 31 décembre 2020	1 320	1 068	11	241	-241	1 079
Situation au 31 décembre 2019	1 663	1 243	51	369	-377	1 286

Les utilisateurs finaux des produits des sociétés du Groupe sont des hôpitaux et cliniques qui ont des délais de paiements particulièrement longs, notamment dans certains pays. Ceci est la raison du volume de l'en-cours clients.

En 2020, la société a classé en clients douteux la créance d'un distributeur pour 10 369 euros et passé en perte des créances provisionnées les années précédentes pour 146 067 euros. Le montant total des clients douteux au 31 décembre 2020 s'élève à 241 172 euros entièrement dépréciés.

3.6 Actifs d'impôts différés

Les déficits fiscaux s'élèvent à 32 M€ au 31 décembre 2020. Ils n'ont pas fait l'objet d'activation en l'absence de visibilité quant à leur imputation sur des résultats futurs. La société a généré un déficit de 14 M€ sur 2020.

A ce titre et par cohérence, les impôts différés issus des retraitements de consolidation et des différences temporaires (non significatives) n'ont également pas été comptabilisés.

3.7 Autres créances

CREANCES D'IMPOT ET AUTRES ACTIFS COURANTS (K€)	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Crédit d'impôt recherche	220	204
Crédit d'impôt innovation	11	6
État- produits à recevoir	1	
Créances fiscales (TVA, ...)	93	120
Créances sociales	9	5
RRR à obtenir	16	
Débiteurs divers	4	40
Valeurs brutes	353	375
Provisions pour dépréciations		
Valeurs nettes	353	375

Au 31 décembre 2020, le crédit d'impôt recherche (CIR) s'élève à 220 128 euros et le crédit impôt innovation (CII) à 11 492 euros.

Les crédits d'impôt recherche et crédit d'impôt innovation ont été classés en Autres Produits.

3.8 Disponibilités

TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE (K€)	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Comptes bancaires courants	4 857	2 575
Comptes à terme		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4 857	2 575
Concours bancaires courants	-	-
Trésorerie Nette	4 857	2 575

Le solde excédentaire de la trésorerie vient des augmentations du capital suite à la conversion des OC, du solde d'emprunt obligataire non converti et de l'obtention des PGE.

4.9 Capital Social

Cf. au paragraphe 1.2

Le capital au 31 décembre 2020 est composé de 4 632 759 445 actions de 0.0001 euro chacune soit un capital de 463 275,94 euros.

3.10 Provisions

PROVISIONS (K€)	Litiges	Pensions et retraites	Autres	Total
Situation au 31 décembre 2018	0	82	-	82
Dotation de l'exercice	15		37	52
Reprise de provision utilisée				-
Reprise de provision non utilisée		-28		-28
Situation au 31 décembre 2019	15	54	37	107
Dotation de l'exercice	-	19	36	55
Reprise de provision utilisée	-15	-	-37	-52
Reprise de provision non utilisée				-
Situation au 31 décembre 2020	-	74	36	110

Les provisions pour indemnités de départ à la retraite sont évaluées sur la base des principales données actuarielles suivantes :

	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Age de départ	Entre 60 et 67 ans	Entre 60 et 67 ans
Taux d'actualisation	0,50%	1,00%
Taux de croissance de salaires	0%	1% (C), 1% (NC)
Taux de charges sociales	44% (C), 35% (NC)	45% (C), 35% (NC)
Table de mortalité	TG05	TV 88-90
Probabilité de présence à l'âge de la retraite (avant mortalité)	Moins de 30 ans : 85% De 30 à 40 ans : 90% De 40 à 50 ans : 97% De 50 à 60 ans : 100% Plus de 60 ans : 100%	Moins de 30 ans : 85% De 30 à 40 ans : 90% De 40 à 50 ans : 97% De 50 à 60 ans : 100% Plus de 60 ans : 100%

Pour rappel, le Groupe a opté pour la méthode préférentielle : les engagements des sociétés du Groupe figurent au passif du bilan en provisions pour charges pour 74 K€ au 31 décembre 2020 contre 55 K€ au 31 décembre 2019.

L'engagement de retraite supporté par le Groupe est constitué par les indemnités de fin de carrière (IFC) du personnel de l'entité française, la législation prévoyant que des indemnités soient versées aux salariés au moment de leur départ en retraite, en fonction de leur ancienneté et de leur salaire à l'âge de la retraite.

Les engagements à provisionner à la clôture sont calculés sur la base du salaire des salariés à l'âge de la retraite et sur la base de l'ancienneté de chaque salarié à la clôture par rapport à son ancienneté à l'âge de la retraite. Les hypothèses utilisées pour le calcul des engagements sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 0,5% au 31 décembre 2020 (1% au 31 décembre 2019) ;
- Table de mortalité TG05 ;
- Taux de rotation du personnel faible.

3.11 Emprunts et dettes financières

EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES (K€)	31/12/2019	Émissions	Remboursements	Autres mouvements	31/12/2020
Emprunts	718	1 270	-185		1 804
Intérêts courus sur emprunt	3		-2		2
Emprunt obligataire	2 010	11 350		-13 360	0
Concours bancaires courants	-		-		-
Billets financiers	730	1 630	-2 010		350
Mobilisation de créances nées à l'étranger	950	2 767	-3 187		530
Avance FEDER	-		-		-
Garantie COFACE	204		-7		198
Emprunts et dettes financières	4 615	17 017	-5 390	-13 360	2 883

Échéancier des dettes financières :

ETATS DES DETTES	Montant Brut	Inférieur à un an	Compris entre un et cinq ans	Supérieur à cinq ans
Emprunts	1 804	300	1 504	
Intérêts courus sur emprunt	2	2		
Emprunt obligataire	0	0		
Concours bancaires courants	-	-		
Billets financiers	350	350		
Mobilisation de créances nées à l'étranger	530	530		
Avance FEDER	-	-		
Garantie COFACE	198	198		
Emprunts et dettes financières	2 884	1 380	1 504	-

Les billets financiers et les MCNE sont à taux variables.

Le détail des outils court-terme utilisés au 31/12/2020 est le suivant :

MCNE : 529 867 euros sur un total de 1 040 000 euros. Les MCNE arrivent à échéance au paiement de la facture par le client.

BF : 350 000 euros sur un total de 350 000 euros. Les billets financiers sont souscrits pour 90 jours. Les dates d'échéance des billets utilisés au 31/12/2020 vont du 01/01/2021 au 31/03/2021, ils sont ensuite renouvelés.

Au 30 juin 2020, Spineway comptabilise 8 emprunts bancaires en cours.

Dans un contexte de COVID-19, la société française a souscrit à quatre PGE pour un total de 1 270 K€ sur 12 mois au taux de 0% auprès d'établissements bancaires partenaires.

Compte tenu du contexte sanitaire qui perdure et les dernières mesures gouvernementales, la société a opté pour différer le début de remboursement de ces emprunts à un an.

Les PGE sont donc à plus d'un an.

S'agissant des 4 autres prêts qui couvrent 30% des montants restants dus au 31 décembre 2020 au titre des emprunts contractés par Spineway, les covenants sont, à titre d'illustration :

- Permettre des contrôles sur place ou sur pièce de l'exactitude des justifications fournies ;

- Obligation d'information :
 - Documents comptables (comptes annuels, situation intermédiaire...),
 - Changement majeur dans la situation financière (événement susceptible d'affecter sensiblement le volume des engagements financiers, toute décision de rupture ou non renouvellement de concours bancaire par une autre banque...) ou juridique (changement de forme sociale, changement de représentant, procédure collective, perte de la moitié du capital social, fusion...).
 - Réaliser l'intégralité du projet objet du prêt et informer le prêteur de toute évolution conduisant à modifier le projet initialement présenté et financé ;
 - Fournir toutes justifications relatives à l'objet du prêt ou montant de la dépense ;
- S'agissant du prêt contracté en dollars : Supporter le risque de change et établir tout compte rendu requis par la réglementation des changes ;
- La conséquence qui pourrait découler du non-respect des conventions est une exigibilité anticipée de l'emprunt concerné.
- A la date 31 décembre 2020 Spineway respecte ces conventions.

Deux emprunts souscrits par la société ont été souscrits auprès de la BPI pour un montant global de 1.000 K€ :

Contrat BPI Prêt innovation souscrit le 10/12/2014

Montant initial emprunté : 400 K€

Taux : 4,12% (taux fixe)

Durée : 7 années

Échéance initiale : 31/12/2021. En attente du nouvel échéancier

Périodicité : trimestrielle

Modalités de remboursement : 8 trimestres de différés d'amortissements du capital suivis de 20 versements trimestriels (amortissement du capital + intérêts)

Objet du prêt : Renforcement de la structure financière

Engagements de Spineway :

- Réaliser une augmentation du capital d'au moins 1.240 K€ (réalisée le 16 juillet 2014)
- Permettre les contrôles

Contrat BPI Prêt export du 14/10/2014

Montant initial emprunté : 600 K€

Taux : 3,15% (taux fixe)

Durée : 6 années et 9 mois

Échéance initiale : 30/09/2021. En attente du nouvel échéancier

Périodicité : trimestrielle

Modalités de remboursement : 7 trimestres de différés d'amortissements du capital suivis de 20 versements trimestriels (amortissement du capital + intérêts)

Objet du prêt : Financement des dépenses immatérielles liées au lancement industriel et commercial d'une innovation.

Engagements de Spineway :

- Souscrire des contrats d'assurance Groupe Décès-Invalidité concernant MM Le Roux et Laurito. Montant assuré : 300 K€ chacun. (Ces contrats d'assurance ont été souscrits)
- Permettre les contrôles

Au 31 décembre 2020 le total des montants restants dus au titre de ces deux emprunts est de 270 K€ sur un total de 1 804 K€ d'emprunt.

Le groupe mobilise certaines créances commerciales nées à l'étranger, ces créances cédées ne font l'objet d'aucune déconsolidation dès lors que le groupe conserve notamment le risque d'irrecouvrabilité associé aux créances cédées.

La garantie COFACE est une subvention reçue concernant des frais de prospection engagés sur des zones où la société ne faisait pas de chiffres d'affaires, à savoir certains pays d'Europe et certains pays d'Asie.

Cette subvention est remboursée sur la base d'une commission représentant 7% du chiffre d'affaires réalisé par le Groupe dans les pays concernés à partir du 01 octobre 2017. La subvention obtenue depuis 2015 s'élève à 267 K€.

La société a remboursé 23 K€ sur 2018, 44 K€ sur 2019 et 7 K€ au 31 décembre 2020.

3.12 Dettes d'exploitation

FOURNISSEURS ET AUTRES CREDITEURS (K€)	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Dettes fournisseurs	848	1 162
Dettes sociales	850	361
Dettes fiscales	22	26
Autres créditeurs	10	10
Produits constatés d'avance		
TOTAL	1 731	1 559

Echéancement (K€)	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Inférieur à un an	1 731	1 559
Supérieur à un an		
TOTAL	1 731	1 559

L'augmentation des dettes sociales est liée au décalage de paiement des charges durant la période de confinement pour un montant 399 K€.

Note 4. Notes sur le compte de résultat

4.1 Chiffre d'affaires

Le Groupe Spineway conçoit, fabrique et commercialise des gammes d'implants et d'ancillaires (instruments) chirurgicaux innovants destinés à traiter les pathologies sévères de la colonne vertébrale.

CHIFFRE D'AFFAIRES (K€)	31 décembre 2020		31 décembre 2019	
Ventes de marchandises France ⁽¹⁾	414	12%	665	13%
Ventes de marchandises USA	47	1%	149	3%
Ventes de marchandises ROW ⁽²⁾ :	2 917	86%	4 204	84%
ASIE	841	29%	699	17%
EUROPE	287	10%	469	11%
AMLAT	1 491	51%	2 589	62%
MEA	298	10%	435	10%
Chiffre d'affaires	3 379	100%	5 018	100%

(1) Ventes effectuées principalement avec des hôpitaux et des cliniques

(2) Ventes effectuées principalement par le biais de distributeurs

4.2 Autres produits

AUTRES PRODUITS DE L'ACTIVITE (K€)	31 décembre 2020		31 décembre 2019	
Crédit d'impôt recherche	220	79%	204	97%
Crédit d'impôt innovation	11	4%	6	3%
Subvention US	42	15%		
Autres produits	4	1%	1	0%
Autres produits de l'activité	277	100%	211	100%

Les autres produits sont constitués du crédit d'impôt recherche et du crédit d'impôt innovation de la société française et d'une subvention attribuée à la société américaine dans un contexte de COVID.

4.3 Résultat financier

RESULTAT FINANCIER (K€)	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Gain de change	29	36
Autres produits financiers	10	-1
Produits financiers	39	35
Intérêts des emprunts	-50	-52
Perte de change	-290	18
Autres charges financières	-11 978	-142
Charges financières	-12 318	-176
Résultat financier	-12 279	-141

Le résultat financier est principalement composé de charges financières au titre du mécanisme contractuel de compensation, soit 11 977 792 euros au titre de 2020. CF 1.2.

Il comprend également des gains et pertes de change, des intérêts des emprunts bancaires, des provisions et reprises de provisions.

4.4 Résultat exceptionnel

RESULTAT EXCEPTIONNEL (K€)	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Produits sur exercices antérieurs	546	33
Reprise de provision s/ stock		
Reprise provision pour risques et charges	15	
Autres produits exceptionnels	2	
Produits exceptionnels	563	33
Charges sur exercices antérieurs	-477	
Dotation provision pour risques et charges		-15
Autres charges exceptionnelles	-2	-429
Charges exceptionnelles	-479	-444
Résultat exceptionnel	84	-411

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité courante de l'entreprise.

Les produits et charges sur exercices antérieurs concernent majoritairement les stocks de la filiale américaine, un ajustement sur les immobilisations en-cours de 2019 et un produit reçu lié à un dénouement de contrôle fiscal de la société française.

4.5 Résultat par action

Ce résultat par action a été déterminé en référence à l'avis OEC n°27.

RESULTAT PAR ACTION (€)	31/12/2020	31/12/2019
Résultat net (en K€)	-14 105	-2 876
Nombres d'actions	4 632 759 445	454 275 718
Nombre moyen pondéré d'actions	1 629 784 456	44 806 777
Nombre de bons attribués non encore exercés	6 172 194 158	6 133 455 736
Résultat en euros par action	-0,0087	-0,06
Résultat dilué en euros par action	-0,0018	-0,0005

Conformément à la méthode du « rachat d'actions », le résultat dilué par action s'obtient en divisant le résultat part du Groupe par le nombre moyen pondéré d'actions ajusté de l'incidence de la conversion maximale des instruments dilutifs en actions ordinaires.

4.6 Information relative aux parties liées

Les parties liées avec lesquelles des transactions sont effectuées incluent les entités qui détiennent directement ou indirectement une participation dans la Société.

L'ensemble de ces opérations a été recensé et leur incidence sur les comptes du Groupe est la suivante par nature et par partie liée :

SCI ALLPA

SCI dans laquelle Messieurs LE ROUX (PDG) et LAURITO sont co-gérants.

Cette SCI consent à la société SPINEWAY une sous-location d'une durée de 9 ans ferme pour un loyer annuel de 76 648 € HT la première année.

L'avenant n° 1 porte le loyer à un montant de 79 021.64 € HT, puis de 144 432 € HT à 146 805,64 € HT pour les années suivantes

L'avenant n° 2 porte le loyer annuel de 146 805.64 € HT à 156 000 € HT à compter du 1^{er} janvier 2014.

L'avenant n° 3 porte le loyer annuel de 156 000 € HT à 158 000 € HT à compter du 1^{er} janvier 2015.

Sur l'année, la société a comptabilisé un loyer de 158 000 € hors taxes et hors charges locatives au titre de cette convention.

Il n'y a pas eu d'ajustement du dépôt de garantie.

4.7 Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas communiquée car elle permettrait d'identifier la situation des dirigeants.

4.8 Effectif moyen

EFFECTIFS MOYENS	31 décembre 2020	31-déc-19
Cadres	18	19
Employés	7	11
Effectifs moyens	25	30

4.9 Engagements financiers

ENGAGEMENTS FINANCIERS (En K€)	31 décembre 2020	31 décembre 2019
<u>Engagements donnés</u>		
Crédit-Bail		
Gage sur stock	985	2 105
Nantissements de fonds de commerce	560	560
Instrument de couverture		
Engagements donnés	1 545	2 665
<u>Engagements reçus</u>		
Découverts autorisés	80	230
Engagements reçus	80	230
Engagements nets	1 625	2 895

Concernant les engagements donnés :

L'engagement de retraite supporté est constitué par les indemnités de fin de carrière (IFC) du personnel de l'entité française, la législation prévoyant que des indemnités soient versées aux salariés au moment de leur départ en retraite, en fonction de leur ancienneté et de leur salaire à l'âge de la retraite.

Les 985 K€ de gage sur stocks de marchandises de la Société pris par les banques en contrepartie des billets financiers court terme à 3 mois renouvelables.

Les 560 K€ de nantissement de fonds de commerce ont été accordés en contrepartie de l'emprunt de 500 K\$ souscrit auprès du Crédit Agricole.

Concernant les engagements reçus :

Les 80 K€ représentent l'ensemble des découverts autorisés par les partenaires bancaires de Spineway au 31 décembre 2020. Ils ne sont pas utilisés à la clôture de l'exercice.